



PROJET
PROCES VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Samedi 11 Janvier 2025 à 10h00

ORDRE DU JOUR :

- ❖ Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire
- ❖ Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 novembre 2023
- ❖ Rapport moral
- ❖ Bilan secrétaire
- ❖ Rapport des activités sportives
- ❖ Rapport de gestion – exercice 2023/2024
- ❖ Rapport de l'Expert-Comptable
- ❖ Présentation du Budget de l'exercice 2024/2025
- ❖ Adoption des résolutions
- ❖ Interventions des personnalités
- ❖ Récompenses (Qualicub, médailles)
- ❖ Questions diverses
- ❖ Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire

(*) Publié sur le site internet régional, partie extranet, rubrique congrès régional

(**) Voir rapport annuel publié sur le site internet régional à compter du 03 novembre 2023

(***) Les questions diverses devront parvenir, par écrit, au siège régional avant le 07 novembre 2023

Invités présents pour cette assemblée générale :

- ❖ Monsieur Mickaël DEROUBAIX, DTN de la Fédération Française de Gymnastique.
- ❖ Monsieur HAAS BECKER, président du CROS Grand est
- ❖ Monsieur Henri LEMOINE, Conseiller Régional

Après contrôle des mandats, 85 clubs sont présents ou représentés, avec un total de 28 911 voix, l'Assemblée Générale peut délibérer correctement.

1/ Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire

La Présidente déclare ouverte la 8 ème Assemblée Générale Ordinaire et fait lecture de l'ordre du jour.

8 Personnes sont mises à l'honneur, car décédées récemment :

- Adèle MARCHAND
- Claude WEISS
- Jeannine KONIAS
- Denis VINCENT
- Christian BLAISE
- Gérard SCHMIDLIN
- Jacqueline ROSSDEUTSCH
- Marcel BARTH

La Présidente rend également hommage aux personnes disparues au cours de la saison et les remercie pour leurs investissements et leur disponibilité. Une minute de silence est respectée.

2/ Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 novembre 2023

Monsieur Serge MATHIS, Secrétaire du Comité Régional, présente les Procès-Verbaux de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 Novembre 2023 puis procède à l'approbation de ces derniers :

Nombre du suffrages exprimés : 28 911

POUR : 28 545

CONTRE : 0

ABSTENTION : 366

Le Compte-Rendu est donc adopté

3/ Rapport moral

Agnès LICHTLE procède à la lecture du Rapport Moral, qui est repris in extenso dans le document transmis à tous les clubs affiliés. Elle en profite également pour remercier Joseph HAUSSER, qui ne se représente pas, et lui donne la parole.

L'Ordre du jour ayant été modifié par la Présidente, Monsieur Henri LEMOINE prend la parole, étant retenu par ailleurs :

Il présente ses excuses car cette Assemblée Générale ne se fait pas à TOMBLAINE, à la Maison des Sports, car l'Amphi était déjà retenu par ailleurs.

Il rappelle aussi l'organisation des Jeux Olympique de PARIS, qui ont été une grande réussite.

La Convention entre le CRGGE et la Région Grand Est à revoir, car elle est calée sur L'Olympiade. Un rendez-vous sera programmé prochainement.

Plus de 218 000 € ont été financés par le Conseil Régional.

4/ Bilan secrétaire

Le rapport du Bilan du Secrétaire figure lui aussi dans le document forwardé à tous les clubs affiliés.

Il est à noter le RECORD du nombre de licences, qui est de 39 025 Licences pour le Grand Est, ce sur quoi le secrétaire insiste !

5/ Rapport des activités sportives

Le rapport est disponible IN EXTENSO sur le Google Drive du CR, et a été diffusé largement à toutes les personnes présentes.

Toutefois, il est de bon ton de rappeler que de nombreux gymnastes du Grand Est ont gagné leur catégorie, tant en individuel qu'en équipe, et il est fait rappel de ces bons résultats.

Le DTRG a cité également, entre autres, la Formation, au niveau des Juges Niveau 1, qui ont été très importants dans les départements qui avaient mis en place cette formation et cet examen. Il a également parlé de la formation professionnelle continue, qui s'est principalement déroulée à METZ, avec des remerciements tout particuliers aux intervenants, aux élus et aux salariés !

Pour le Haut Niveau, il fait lecture du rapport de Marie Josée BRUNET, Absente pour raisons de santé, qui n'apporte pas de commentaires. Ce rapport figure aussi dans le document transmis aux clubs.

La partie EVOLUGYM est présentée par Joseph HAUSSER. Son rapport est disponible dans le document remis aux clubs adhérents.

6/ Rapport de gestion – exercice 2023/2024

Olivier LAURANT, le trésorier, passe ensuite au rapport de gestion ; celui-ci est disponible sur le DRIVE du Comité régional, et a été distribué très largement à toutes les personnes présentes.

Nous noterons simplement que le total des produits d'exploitation se montent à 1 121 333 €, que les charges se montent à 1 002 201 € (c'est la première fois que les clubs paient directement leurs licences à la Fédération, et que le Comité Régional ne sert plus de simple « boite aux lettres »). Le résultat net, exceptionnel et du en grande partie au nombre de licenciés record et à l'augmentation de la part dévolue au Comité Régional, se monte à 119 132 € . Il est à noter que le Comité Régional est, cette année, du fait du résultat important, pour la première fois, excédentaire sur l'ensemble des 7 exercices.

Pour ce qui concerne le Bilan :

538 361 € ont été placés par le Comité Régional, et le Fonds de Roulement est positif à hauteur d'environ 355 000 €. Les Fonds Propres se montent à 391 397 €.

Il remercie le Cabinet BARTHOLDI pour la bonne tenue des comptes.

7/ Rapport de l'Expert-Comptable

L'expert-comptable du Comité Régional n'était pas présent à l'Assemblée Générale, mais a fourni son bilan complet au 30/08/2024. Le rapport figure dans le document transmis à tous les clubs affiliés.

8/ Présentation du Budget de l'exercice 2024/2025

Le budget prévisionnel est présenté par le trésorier, Olivier LAURANT : il fait état de produits d'exploitation d'un montant total de 1 265 650 € et d'un budget de dépenses identiques, et donc d'un résultat prévisionnel nul.

9/ Adoption des résolutions

Il est procédé ensuite aux divers votes des résolutions pour cette AG 2025, statuant sur l'exercice clos au 30/08/2024. Le détail est ici reporté :

La résolution N° 1, relative à la tenue des comptes 2023/2024, est approuvée :

Nombre de suffrages exprimés :	27 496
Pour :	27 130
Contre :	366
Abstention :	0

La résolution N° 2, relative à l'attribution au compte « report à nouveau » du résultat de l'exercice, est approuvée :

Nombre de Suffrages exprimés :	27 496
Pour :	27 130
Contre :	366
Abstention :	0

La résolution N° 3, relative au budget prévisionnel 2023/2024, est approuvé :

Nombre de Suffrages exprimés :	27 496
Pour :	26 763
Contre :	366
Abstention :	367

La résolution N° 4, relative au pouvoir des porteurs d'une copie des documents, pour déclaration au tribunal, est approuvée :

Nombre de Suffrages exprimés :	27 496
Pour :	27 130
Contre :	0
Abstention :	366

Il est à nouveau fait modification de L'Ordre du jour, les Récompenses QUALICLUB étant placés ici :

Après avoir félicité tout les acteurs et les clubs récipiendaires, et signalé que la Région Grand Est été de loin première en nombre de récompenses Qualiclub, dans les différents niveaux, il appelle des représentants des clubs primés à venir récupérer leurs trophées, une photo étant là encore, comme pour tous le Congrès, faites. Sont également transmis ce jour à cette heure les Labels de la FFG.

10/ Interventions des personnalités

La parole est donnée aux personnalités, invitées à intervenir lors de notre AG.

La première personne à intervenir est le Vice-président de la FFG, Monsieur Mickaël DEROUBAIX :

Il a excusé la Présidente fraîchement élue, Madame Dominique MERIEUX, et il la représente.

Il a rappelé que le nombre total de licenciés était en forte hausse, avec à ce jour plus de 325 000 licences déjà faites, et que la hausse du prix de la licence est utopique.

Le nouveau DTN, qui sera nommé par le gouvernement, sera connu d'ici quelques semaines.

Il a également informé le public que les Jeux Olympiques à PARIS ont été un véritable succès, malgré les regrets dus à la non-qualification de certaines disciplines.

Il a rappelé que les Internationaux de France 2025, à Bercy, avaient vu leur réservation ouverte, et que plus de 5 000 billets avaient d'ores et déjà été vendus.

Intervient ensuite monsieur HAAS BACKER, président du CROS :

Il remercie tout le monde pour le travail réalisé durant la saison, en particulier Agnès LICHTLE, présidente, Annie SPINNER, ancienne présidente, et le DTN.

Il a félicité le comité régional du grand Est, pour les plus de 39 000 licenciés, et il a rappelé que les Jeux Olympiques de Paris ont été une réussite, y compris la Cérémonie d'Ouverture, et que les JO sont, pour les moments, excédentaires (plus de 28 Millions d'Euros) à ce jour.

Sont ensuite remise les récompenses de la FFG, à savoir les Plaquettes et les Médailles d'Or. Il est également procédé à la remise des récompenses pour les Comités Techniques et les Sportifs méritants.

Madame la Présidente, Agnès LICHTLE, n'ayant pas de Questions Diverses, et actant que plus personne ne demandant la parole, lève la séance. Elle invite tout le monde au Buffet.

le 11 janvier 2025

Serge MATHIS

Secrétaire

C.R. de Gymnastique
du Grand Est

